

ITR·2025

LUTHÉAL

janvier 1919–mars 1922

‘Le LUTHÉAL tire son nom du luth, ancêtre des guitares et des mandolines, parce que les sonorités qu'il produit se rapprochent de cet instrument et de tous les instruments à cordes pincées ou tirées. Ces sonorités s'obtiennent au moyen d'une série de peignes en métal, disposés au-dessus des cordes du piano. Abaissés au moyen de tirasses, ces peignes, les uns à nu, les autres feutrés, se rapprochent des cordes et produisent des timbres variés résultant des sons fondamentaux ou de leurs harmoniques. On obtient ainsi des sonorités évoquant celles du grand clavecin, de la harpe écossaise, du luth, de la guitare, de la mandoline, de la balalaïka, du cymbalum hongrois, etc.’

‘Les Inventions de Georges Cloetens’,

CR-23-RL-1, Fonds René Lyr

Rijksarchief Vlaams-Brabant, Leuven – circa 1935



E4 : F4

②
(basse)

①
(basse)

④
(aiguë)

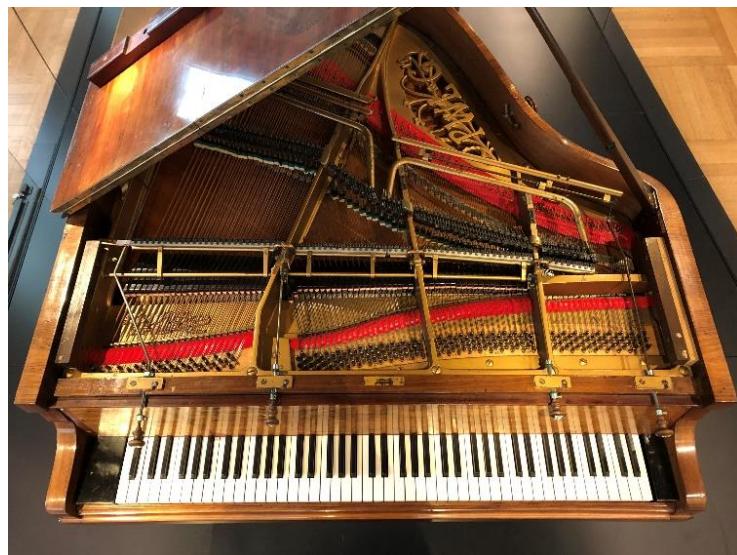
③
(aiguë)

« jeu de harpe tirée »
= l'harmonique à l'octave
'harmonic damper',
US patent 1392244, 1920

« jeu de clavecin »

« jeu de clavecin »

« jeu de harpe tirée »
= l'harmonique à l'octave



1911 Pleyel, Wolff, Lyon & Cie. Inv. 3613, 160 cm

2 + 1 = cymbalum dans la basse (harmonique/harpe + clavecin)

4 + 3 = cymbalum dans l'aiguë (clavecin + harmonique/harpe)

Fig.1

